



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 08-270523

Demande dans le cadre du régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **23 mai 2023** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 05

Procurations : 05

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien



Pour le Maire et par délégation,

La 1<sup>ère</sup> adjointe,

  
Sabine IGOUFE

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT SEPT  
MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois le **vingt sept mai** à **neuf heure cinq minutes** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**ABSENT(S)** : Érick BOYER – Joseph Luçay CHEVALIER – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY – Mélissa MOGALIA – Sylvie LEGER

**PROCURATION(S)** : Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint à Johnny PAYET – Sabrina HOARAU conseillère municipale à IGOUFE Sabine – Mickaël PAYET conseiller municipal à RIVIERE Alain – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie Lourdes VÉLIA – Emilie NALEM conseillère municipale à Gina DALLEAU

Publicité faite le 02/06/2023

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

## Affaire 08-270523

### Demande dans le cadre du régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune

Le maire informe que la commune a reçu de trois demandes de subventions, dans le cadre du dispositif d'accompagnement des associations pour les déplacements, mis en place lors du conseil municipal du 5 avril dernier. Ces trois demandes sont présentées ci-après :

- l'association Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais organise un déplacement pour le championnat de France Inter-disciplines et le championnat national éducatif de Muya Thai à Paris, pour 8 jeunes Palmiplainois. Les championnats se dérouleront le dimanche 14 mai et samedi 27 et dimanche 28 mai 2023 à Paris. Le départ a eu lieu le 10 mai, pour un retour prévu le 30 mai prochain.  
Elle sollicite une subvention de 13 981,00 euros pour permettre de compléter son financement. Le Conseil départemental a également été sollicité pour ce déplacement. Le budget prévisionnel est de 15 406,00 euros. Le courrier de demande de l'association annexé au présent rapport, présente plus en détail les postes de dépenses et les recettes prévisionnelles.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000,00 euros au titre de ce déplacement de l'association Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais.

- l'association Génération Danse Palmiplainoise, par courrier du mercredi 5 avril 2023, a sollicité la commune pour être accompagnée, dans l'organisation d'un déplacement à ANGERS, suite à la qualification au Concours National de Danse d'une jeune élève qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix National au 26<sup>ème</sup> Concours Régional de danse qui s'est tenue le 19 mars 2023. Ce concours s'est déroulé le mercredi 17 au samedi 20 mai à ANGERS, pour un départ le 15 mai 2023 et un retour prévu le 22 mai prochain. Elle sollicite une subvention pour permettre de compléter son financement. Le courrier de demande de l'association annexé au présent rapport.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 800,00 euros au titre de ce déplacement de l'association Génération Danse Palmiplainoise.

- l'association Rythm'N Country Boots organise un déplacement pour le championnat de France de Country & Line les 17 et 18 juin 2023 à Naucelle dans l'Aveyron. Ce déplacement fait suite à la 1<sup>ère</sup> place obtenue dans la catégorie Sénior 2, niveau novice, lors du Critérium National à Paris Coubertin les 6 et 7 mai dernier.  
En complément de la prise en charge déjà demandée auprès de LADOM, l'association demande un complément de financement à la mairie pour les frais de transport aérien, d'hébergement et de restauration.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 700,00 euros au titre de ce déplacement de l'association Rythm'N Country Boots.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

Pour mémoire, après validation des propositions d'attribution de subventions pour les déplacements des associations mentionnés dans le présent rapport, le solde de l'enveloppe budgétaire affectée au dispositif pour l'année 2023 sera de 7 336,05 euros.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote
- **VALIDE** les termes du présent rapport
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention 5 000,00 euros au titre du déplacement organisé par l'association Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 800,00 euros au titre du déplacement organisé par l'Association Génération Danse Palmiplainoise
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 700,00 euros au titre du déplacement organisé par l'Association Rythm'N Country Boots
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

---

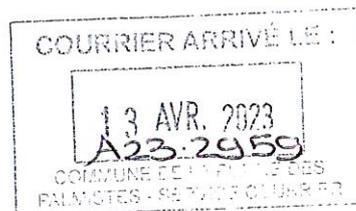
Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,  
Pour le Maire et par délégation,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe,

  
**Sabine IGOUFE**

Association 2PECR  
Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais  
Présidente : Ruffine Hoarau  
152 Rue Dureau  
97431 La Plaine des Palmistes  
0692 02 60 74  
[2ppecr@gmail.com](mailto:2ppecr@gmail.com)



A l'attention de Monsieur Le Maire  
de la commune de La Plaine des palmistes

Objet : demande exceptionnelle  
P/J : Synthèse  
Budget prévisionnel

Monsieur Le Maire,

L'association 2PECR, que je représente à l'honneur de vous informer que quatre de nos licenciés ont été sélectionnés, pour représenter la Plaine Des Palmistes, lors du championnat de France inter-Disciplines à Paris le 14 mai 2023.

Je sollicite votre haute bienveillance, dans l'attribution d'une aide exceptionnelle, qui leur permettra de réaliser ce projet.

Je mets à votre disposition une synthèse dans laquelle vous pourrez constater la difficulté de mise en oeuvre financière et notre volonté de concilier deux championnats à dates différents en essayant de trouver des solutions appropriées.

Le montant de la demande exceptionnelle serait de : 13 981,00 €, à cela se rajoute une aide forfaitaire de 2 500,00 €, en perspective des résultats du championnat de Muay Thai qui doit se dérouler le 15/16 et 29 Mai 2023

Coût total de la demande : 16 481,00€

Dans l'attente, d'avance je vous remercie, et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

La Plaine des palmistes, le 13 Avril 2023,

La Présidente  
Ruffine Hoarau

2 PE CR  
SIRET : 880 327 887 00019  
TEL : 0692 02 60 74  
MAIL : 2ppecr@gmail.com

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

## Synthèse : 2PECR

- Départ championnat de France inter-disciplines 2023 sur Paris du 10 Mai 2023 au 30 mai 2023.
- Départ championnat National Muay Thai 2023 sur Paris du 27 mai au 28 mai 2023

L'association 2PECR (Pieds Poings espoirs Combats Réunionnais), compte à ce jour 4 licenciés champion de la Réunion inter-disciplines :

Rochetaing Endrix  
Deruisseaux Nelson  
Salamala Kewan  
Araste Jean-Max

Afin de permettre que ces jeunes puissent participer au championnat de France inter-disciplines qui aura lieu le 14 Mai 2023 sur Paris, l'association sollicite un financement d'un montant de : 13 981,00 €

Ce montant comprend aussi la prise en charge (vol+hébergement)

- du coach
- 4 autres jeunes licenciés ( sélectionnés d'office)

Concernant les 4 autres licenciés, ceux-ci sont d'offices sectionnés au championnat de France Muay Thai sur Paris, qui se déroulera le 27/28 mai sur Paris.

Le choix de ces 4 jeunes (mineurs) s'est fait auprès des parents, qui ont acceptés de les laisser partir plus tôt.

Au niveau du prix du billet le fait d'avoir un groupe permet la réduction des billets d'avion. Durant la période du 16 Mai au 24 mai les jeunes pourront bénéficier d'entraînements dans divers club de boxe sur Paris.

Concernant le championnat régional de Muay Thai 2023 :

L'association est dans l'attente du résultat du championnat régional de Muay Thai qui se déroulera le 15/16 et 29 Avril 2023, sur 25 engagés seul les 4 jeunes mentionnés ci-dessus bénéficieront de la subvention exceptionnelle sollicitée pour le championnat de France inter-disciplines 2023, et pourront de ce fait participer au championnat National Muay Thai 2023 sur Paris.

Toute demande de subvention exceptionnelle se faisant qu'à partir des éléments nécessaires au traitement de la requête, il est envisageable que ceux et celles sélectionné(e)s le 15/16 et 29 Mai 2023, lors du championnat régional Muay Thai 2023, soient défavorisé(e)s pour un départ vers la Métropole, sauf si la commune de la Plaine Des Palmistes acceptent dès ors et déjà avant même que les licenciés soient sélectionnés d'attribuer une aide supplémentaire de 2 500 € pour permettre d'aider les jeunes dans un départ vers la Métropole en date cette fois-ci du 24 mai au 30 mai, pour le championnat national de Muay Thai.

A savoir que les jeunes qui doivent partir pour le championnat inter-disciplines le 14 mai, doivent aussi participer au championnat national de Muay Thai du 27/28 mai 2023, il est évident qu'il serait plus judicieux qu'ils ne fassent pas , 1 premier aller/retour pour le championnat inter-disciplines et un deuxième aller retour pour le championnat de Muay Thai, pour éviter d'engager des frais supplémentaires.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

2 PECCR  
SIRET : 880 327 887 00019  
TEL : 0692 02 60 74  
MAIL : 2ppecr@gmail.com  
le 13/Avril 2023  Président

# ASSOCIATION 2PECR

## BUDGET PRÉVISIONNEL CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER-DISCIPLINES 2023

DATES : DU 10 MAI 2023 AU 30 MAI 2023

0692 02 60 74

2ppecr@gmail.com

152 Rue Dureau

97431 La Plaine des palmistes

Dépenses	Coût	Recettes	Coût
9 Billets Avion (1300)	11700 €	Bon continuitéx3	1425,00 €
Hébergement (Ch 139 € x4)	556 €	Commune	13981,00 €
Repas (10€/j20rx/pers)	1800 €	Participation Club	1000,00 €
Déplacement (150)	1350 €		
Total	15406 €	Total	15406 €

Montant de la subvention demandée : 13 981,00 €

La Plaine des Palmistes, le 13 Avril 2023



La Présidente

Ruffine Hoarau

**2 PECR**  
SIRET : 880 327 887 00019  
TEL : 0692 02 60 74  
MAIL : 2ppecr@gmail.com

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

Association 2PECR  
Pieds Poings Espoirs Combats Réunionnais  
Présidente : Ruffine Hoarau  
152 Rue Dureau  
97431 La Plaine Des Palmistes  
0692 02 60 74  
[2ppecr@gmail.com](mailto:2ppecr@gmail.com)

A l'attention de  
Monsieur Cyrille Melchior  
Président du Conseil Départemental  
de La Réunion

Objet : Demande exceptionnelle  
PJ : BP déplacement

Monsieur le Président,

L'association que je représente à l'honneur de vous informer que 17 de nos licenciés ont été sélectionné pour représenter la Réunion, lors du championnat national de Muay Thaï qui se déroulera le 27/28 mai sur Paris.

Je sollicite votre haute bienveillance, dans l'attribution d'une aide exceptionnelle qui permettra de réaliser ce projet, pour 15 d'entre eux, 2 ne souhaitant pas partir en Métropole.

La demande exceptionnelle est d'un montant de 13 110,00 €

Dans l'attente, d'avance je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

la Plaine des palmistes,  
Le 22 avril 2023

la Présidente  
Ruffine Hoarau

**2 PECR**  
SIRET : 880 327 887 00019  
TEL : **0692 02 60 74**  
MAIL : [2ppecr@gmail.com](mailto:2ppecr@gmail.com)

---

## ASSOCIATION 2PECR

---

### DEMANDE EXCEPTIONNELLE

---

### BUDGET PRÉVISIONNEL DÉPART CHAMPIONNAT MUAI THAI SUR PARIS

---

DATES : DU 24 MAI AU 30 MAI 2023

0692 02 60 74

[2ppecr@gmail.com](mailto:2ppecr@gmail.com)

152 Rue Dureau

97431 La Plaine Des

Palmistes

Dépense	Coût	Recettes	Coût
17 Billets x 1300,00 €	22100,00 €	Commune	13110,05 €
Déplacements carte navigo 13,55 €x17x 6jrs	1382,10 €	Département	13110,05 €
Hébergements	3558,00 €	Bon cont.	2350,00 €
Repas 15 €x 17pers x 6 jrs	1530,00 €		
<b>Total</b>	<b>28570,10 €</b>	<b>Total</b>	<b>28570,10 €</b>
Subvention exceptionnelle Demandée au département			13110,05 €

La demande exceptionnelle, est faite pour 15 jeunes et 2 accompagnateurs :

- Le coach
- une accompagnatrice ( pour les 5 filles âgées de 7 à 11 ans)

La Plaine des palmistes, le 22 Avril 2023



La présidente

Ruffine Hoarau

**2PECR**  
SIRET : 880 327 887 00019  
TEL : 0692 02 60 74  
MAIL : [2ppecr@gmail.com](mailto:2ppecr@gmail.com)

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

Association Génération Danse Palmiplainoise

le samedi 8 avril 2023

adresse : Équipement sportif, 1 impasse des Écoles  
97431 la Plaine des Palmistes  
Mail: generationdanse97431@gmail.com  
Tél: 0692 02 44 72 / 0692 66 82 72

à la Plaine des Palmistes



A Monsieur Johnny PAYET  
Maire de la Plaine des Plaine des Palmistes

Objet : Demande de subvention dans le cadre du voyage et séjour  
de la gagnante de notre association au 1er prix du concours régional de danse  
à destination du concours national de danse en Métropole  
du 15 au 25 mai 2023, au Parc des Expositions d'Angers

Monsieur le Maire

Nous sommes fiers d'avoir vu des talents révéler lors du dernier concours de danse régional qui a eu lieu du 17 au 19 mars 2023 à l'occasion duquel trois élèves de notre association ont reçu le 1er prix de danse .

C'est pourquoi, nous sollicitons de votre haute bienveillance une subvention afin d'aider notre association à accompagner notre élève Ambre CHEMIN RAKOTLOMALALA, et son professeur Flora TAURAN , au concours national de danse pour lequel l'élève a été sélectionnée en espérant la voir briller également sur le plan national.

Nous espérons ainsi en représentant l'île de la REUNION lors de ce concours national de danse au Parc des Expositions d'Angers faire honneur à votre généreux soutien depuis la création de notre association.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos sentiments les plus respectueux.

Bien cordialement.

L'équipe du bureau de l'association Génération Danse Palmiplainoise

La Présidente, Mme SALVADOR Frédérique

GÉNÉRATION DANSE PALMIPLAINOISE  
☎ : 0692 78 89 42 // 0692 02 44 72  
ASS N° W9R3005638

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023



*Fédération Régionale de Danse – Ile de la Réunion*  
*42, avenue du Général De Gaulle – 97425 Les avirons*

GSM : 06.92.85.74.40

[frd.run@gmail.com](mailto:frd.run@gmail.com) ou [chantalbrown974@gmail.com](mailto:chantalbrown974@gmail.com)

## ATTESTATION

La FEDERATION REGIONALE de DANSE

atteste que Ambre CHEMIN RAKOTOMALALA a obtenu un **1<sup>er</sup> PRIX NATIONAL** au 26<sup>e</sup> Concours Régional de Danse organisé par la Fédération Régionale de Danse qui s'est déroulé les 18 – 19 – 20 Mars 2023 à la Salle Gramoun Lélé de St Benoît .

Ambre CHEMIN RAKOTOMALALA a été invité(e) à aller représenter les couleurs de son île au **Concours National de Danse**, qui regroupe tous les premiers Prix des 25 autres régions de France, qui se fera du 17 au 20 Mai 2023 à Angers.

**Cette distinction lui confère le titre de « Sportif de Haut Niveau » .**

Fait à LES AVIRONS ,  
Le 22 mars 2023  
La Présidente de la FRD  
Chantal Brown

FEDERATION REGIONALE  
DE DANSE  
42, Avenue Général de Gaulle  
97425 LES AVIRONS  
Ile de la Réunion  
N° WSR4001211 / SIRET 1502 935 205 00015

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

La Plaine des Palmistes, le 13 mai 2023



Monsieur le Maire  
Mairie de la Plaine des Palmistes  
230 rue de la République  
97431 La Plaine des Palmistes

Objet : demande d'aide financière exceptionnelle pour déplacement.  
Championnat de France de Country & Line les 17 et 18 juin à Naucelle dans l'Aveyron

Monsieur le maire,

Par la présente, je vous sollicite afin d'accorder à l'association une aide financière exceptionnelle pour le déplacement de Mme Isabelle Carpentier, animatrice de l'association Rythm'n Country Boots.

Cette dernière a remporté la 1ère place dans sa catégorie sénior 2, niveau novice, au Critérium National à Paris Coubertin le week-end des 06 et 07 mai 2023.

A cette occasion, Mme Carpentier a déjà demandé LADOM et pris en charge personnellement les frais de transport aérien, hébergement et restauration. Qualifiée pour le **Championnat de France de Country & Line les 17 et 18 juin à Naucelle dans l'Aveyron**, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir accorder à l'association une aide financière exceptionnelle pour son nouveau déplacement.

Je vous remercie vivement pour votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

*Le Président de l'association,*

**Assoc. RYTHM'N COUNTRY BOOTS**  
27 Allée du Sud 97431 La Plaine des Palmistes  
Tél : 0692 31 45 83 / 0692 42 16 35  
Mail : [rythmncountryboots@gmail.com](mailto:rythmncountryboots@gmail.com)  
SIRET : 843 517 517 00010

Fabrice BENARD

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230527-DCM08-270523-DE  
Date de télétransmission : 02/06/2023  
Date de réception préfecture : 02/06/2023

27 Allée du Sud - 97431 La Plaine des Palmistes  
Tél : 0692421635 - Mail: [rythmncountryboots@gmail.com](mailto:rythmncountryboots@gmail.com)  
N° W9R3002001 - SIRET : 843 517 517 00010